Traitement des déchets en tant que ressource

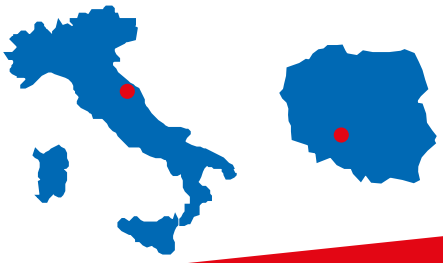

LA SOLUTION ÉNERGÉTIQUE POUR LES **USINES DE MEUBLES**

UN EXEMPLE EN ITALIE

chaudière	Global 200
puissance	2300 kW_{th}
carburant	Bois Traité
émissions	chaudière conforme à la loi Italienne

UN EXEMPLE EN POLOGNE

chaudière	Global 300
puissance	3300 kW_{th}
carburant	Bois Traité – MDF – Panneau de copeaux
émissions	chaudière conforme à la loi de l'UE

LES BESOINS Les fabricants de meubles ont besoin d'éliminer les rebuts produits au cours du processus de fabrication. Les rebuts ont souvent été utilisés pour de nouveaux traitements, mais la législation Européenne a imposé des règles précises à suivre. En effet, de nos jours, les nouvelles directives considèrent ces matériaux comme des "semi-déchets" et imposent leur élimination correcte. Il en résulte que l'élimination des déchets pour les entreprises du secteur de l'ameublement est devenue problématique et coûteuse, avec le risque de lourdes pénalités. L'autre besoin pour les usines de meubles est la nécessité de chauffer les grands espaces, qui sont la zone de production, la zone logistique et l'entrepôt.

DU COÛT À LA RESSOURCE La technologie d'Uniconfort représente un double avantage pour les usines de meubles, répondant par une solution unique à leurs deux besoins principaux : éliminer les rebuts et en même temps obtenir un chauffage industriel à partir des rebuts produits lors du traitement. Les entreprises peuvent donc obtenir un double avantage : d'une part, elles peuvent réduire considérablement le temps et le coût de l'élimination et, d'autre part, elles peuvent économiser ceux liés au chauffage.

LE DÉFI REMPORTÉ Uniconfort a rendu accessible à tous une technologie qui était auparavant destinée uniquement aux grandes usines, la rendant concrètement à la portée des petites et moyennes entreprises Italiennes et Européennes confrontées au problème des émissions de combustion. En attendant, Uniconfort veille également au respect des règles et des limites imposées par la loi.

PROTECTION ET SECURITE À 360° Uniconfort vise à accompagner et à protéger le client même après l'installation de l'usine. En fait, la proposition prévoit la possibilité de signer un Contrat de Maintenance avec lequel le personnel spécialisé d'Uniconfort garantit la surveillance continue des limites d'émission de l'usine.C'est un aspect très pertinent car l'entreprise peut compter sur la sécurité maximale en termes de risque environnemental, de sanctions et de conséquences pénales grâce à ce soutien constant et à l'expérience acquise.

CASEHISTORY **Mobilifici** PL e IT

www.uniconfort.com

uniconfort®
BIOMASS PLANTS & CHP SYSTEMS